

N° 6

Juin
2010



L'AVETTE

ARGENTONNAISE

Bulletin de liaison de la section apiculture du Cercle Laïque Culturel d'Argenton



Jambon ou saucisson?



COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

26 JANVIER 2010 :

Présents Elyette ALBY, Jacques BRISSAUD, Colette et Joseph BRISSON, Mickael CAIN, Monique et Christian CAUTY, Marie-Christine et Jacques CHAMBON, Claude CHEVAL, Bernard CHEVASSUS, Claude DORMANT, Achille DURIS, Jacques MATHE, Michel MATHE, Annie MOREAU, Monique PEARON, Jean-Pierre PETITHOMME, Michel RAVEAU, Roger REIGNOUX, Gilian SPRECKLEY, Yolande et Philippe YVERNAULT.

Présentation de nouveaux adhérents :

Jacques et Nicolas DELAMOTTE
21, rue du Terrier Neuville
36 800 CHASSENEUIL
Tél : 02 54 38 15 52
Mél : nico.chasseur@free.fr

Michel DOISEAU
12, rue Marie-Joseph Chartier
36 290 MEZIERES-EN-BRENNE
Tél : 02 54 38 15 52
Mél : elmichel.doiseau@laposte.net

Adhésions :

Cette réunion a été l'occasion pour chacun des membres présents de renouveler son adhésion. Jacques a procédé à la distribution des cartes d'adhérents. Le tarif individuel d'adhésion au CLC, permettant l'accès à l'ensemble de ses activités, est maintenu à 10 euros.

Il est rappelé que la déclaration de détention et d'emplacement de ruchers doit être renouvelé chaque année conformément à la loi du 03 août 2009 et à l'article L.221-1 du code rural. L'imprimé de déclaration est remis à la demande des adhérents. Il sera diffusé également par mail.

Frelon asiatique :

Christian fait part à l'assemblée d'un article intéressant, concernant le frelon asiatique, paru dans la récente publication d'"Abeilles et fleurs". Il est rappelé que le piégeage des reines fondatrices est le seul moyen de lutte à ce jour et chaque apiculteur est invité à disposer des pièges dès le début de l'année.

Disparition des abeilles :

Une soirée projection débat est programmée le 30 mars à partir de 20h30 dans la salle de l'Eden Palace. Tous les adhérents de l'association sont invités à y participer. L'entrée sera gratuite.

Le film " Disparition des abeilles, la fin d'un mystère" sera projeté et suivi d'un débat.

Expérimentations de Joseph :

Joseph présente une ruche ronde de son invention et de sa fabrication. Cette ruche de type divisible fait l'admiration de tous et mériterait au dire de Bernard un grand prix au concours LEPINE !

Joseph présente également ses résultats obtenus dans le décompte de varroas suite à ses traitements.

Remise de documents :

L'AVETTE. Bulletin de liaison N° 5 de la section apiculture du Cercle Laïque Culturel (CLC) d'Argenton-Sur-Creuse
Le DVD "Miel ou déconfiture a été transmis de Philippe Y. à Christian C.

Galette des rois :

Comme chaque début d'année, cette première réunion a été l'occasion de partager la galette des rois dans la bonne humeur et la convivialité.

La prochaine réunion est fixée au mardi 26 février 2010 à 18h00.

26 FEVRIER 2010 :

Présents : Elyette ALBY, Jacques BRISSAUD, Colette et Joseph BRISSON, Mickael CAIN, Christian CAUTY, Jacques CHAMBON, Jacques et Nicolas DELAMOTTE, Claude DORMANT, Jean MARTINAT, Michel MATHE, Martine PEARON, Michel RAVEAU, Gilian SPRECKLEY

Présentation d'un nouvel adhérent :

Claude DESBROSSES
3, La Bonduaire - 36 500 ARGY
Tél : 02 54 84 16 50
Mél : claude-desbrosses@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du comité d'administration du GDSA :

Christian a participé à cette réunion et informe les adhérents des

différentes missions et projets du GDSA.

Le Plan Sanitaire d'Elevage (PSE) présenté par le GDSA 36 a obtenu en 2007 l'agrément par le ministère de l'agriculture pour la distribution des médicaments vétérinaires. La distribution de ces médicaments, subventionnés par le GDSA et le Conseil Général, a doublé en 2009 par rapport à l'année précédente. Le taux de subvention ne pourra pas être maintenu ainsi, seuls 750 paquets pourront être subventionnés.

Le GDSA envisage de créer un rucher école pour permettre l'apprentissage des pratiques apicoles, sensibiliser l'opinion publique sur l'intérêt de l'abeille dans la biodiversité et promouvoir une apiculture durable.

Le Parc Naturel Régional (PNR) de la Brenne pourrait assurer un financement à hauteur de 10 000 euros. Un budget prévisionnel d'investissement et de fonctionnement a été établi par le GDSA qui espère obtenir rapidement un équilibre financier en fonctionnement grâce à la propre production du rucher et au revenu de séances de formation.

Budget prévisionnel d'investissement : 16 900 euros

Budget prévisionnel de fonctionnement : 1 850 euros

L'implantation du rucher n'est pas définie mais devra obligatoirement se situer dans le périmètre du PNR de la Brenne.

Le GDSA souhaite s'associer à des collectivités et à des associations impliquées dans les mêmes objectifs et les mêmes intérêts afin d'assurer la pérennité du projet et bénéficier de bénévolat pour en assurer en partie la gestion et l'entretien.

Point sur les ruchers :

Excepté une ou deux ruches mortes de faim, aucune autre perte à la sortie de cet hiver n'est déplorée par les adhérents présents.

Il convient toutefois de rester vigilant sur l'état des stocks de provisions jusqu'à la floraison des cerisiers et de nourrir au candi si besoin est.

Dans le respect du protocole de traitement "apivar", une à deux lanières par ruche ont du être posées au centre du couvain en début

l'année pour une durée de dix semaines

Soirée spéciale "Disparition des abeilles" :

Une soirée projection débat est programmée le 30 mars 2010 à l'Eden-Palace à partir de 20h30. L'entrée sera gratuite.

Le film "disparition des abeilles, la fin d'un mystère" sera suivi d'un débat animé par Jean-Michel Prompt, président du syndicat des apiculteurs et Mme Robrolle-Mary, directrice de la maison des abeilles de Concremiers.

Une réunion du comité de pilotage est organisée le 08 mars 2010 à 18h00 afin d'évoquer les diverses manifestations du 1er semestre réalisées dans le cadre du développement durable et notamment cette soirée relative à la disparition des abeilles.

La prochaine réunion est fixée au mardi 23 mars 2010 à 18h00.

23 MARS 2010 :

Présents : Elyette ALBY, Jacques BRISSAUD, Colette et Joseph BRISSON, Christian CAUTY, Marie-Christine et Jacques CHAMBON, Claude CHEVAL, Jacques et Nicolas DELAMOTTE, Claude DESBROSSES, Michel DOISEAU, Claude DORMANT, Jacques MATHE, Michel MATHE, Annie MOREAU, Martine PEARON, Jean-Pierre PETITHOMME, Michel RAVEAU, Roger REIGNOUX, Dominique TORREAU, Yolande et Philippe YVERNAULT.

Moyen de lutte physique contre la varroase :

La méthode de piégeage suivante parue dans la revue "abeilles et fleurs" vise à concentrer les acariens sur deux cadres de la ruche pour ensuite éliminer ces cadres. Elle ne permet que de limiter le taux d'infestation. De plus, elle peut provoquer un affaiblissement de la colonie.

Cellules à faux-bourçons: Comme les varroas préfèrent pondre dans les cellules de faux-bourçons, il est possible de les piéger en fournissant un cadre avec de telles cellules de part et d'autre du couvain. Lorsque ces dernières sont operculées, les

cadres doivent être retirés et les cires fondues ou brûlées.

Cette technique n'est pas futile et permet de réduire les traitements anti-varroas. Toutefois elle nécessite une bonne programmation pour retirer le couvain avant que les varroas ne sortent des cellules.

Visites de printemps :

A partir de 10 °C, les abeilles commencent à sortir. Il est tentant de savoir ce qui se passe à l'intérieur de la colonie. Mais il est impératif de n'ouvrir les ruches que par une température extérieure de 15 °C minimum et sans vent. Le couvain est maintenu à 35 °C, l'ouverture de la ruche, la manipulation des cadres perturbent ce maintien de la température. Après la visite, la colonie met plus ou moins de temps à retrouver son équilibre et d'autant plus difficilement qu'elle est faible.

Jacques et Christian proposent de mettre à disposition leurs ruchers et leurs compétences pour organiser une formation à la visite de printemps à l'attention des néo-apiculteurs et des adhérents en quête d'apprentissage. Les personnes intéressées seront contactées téléphoniquement quelques jours avant cette intervention qui se déroulera de préférence un week-end du mois d'avril en fonction des conditions météorologiques.

Etat des ruchers et besoins en essaims :

Un tour de table est organisé afin de faire le point sur l'état sanitaire des ruchers des adhérents et sur les besoins en essaims :

- Joseph BRISSON	2
- Claude DORMANT	5
- Claude DESBROSSES	3
- Dominique TORREAU	1
- Jean-Pierre PETITHOMME	1
- Jacques MATHE	1
- Nicolas DELAMOTTE	3
- Michel MATHE	1
- Elyette ALBY	plusieurs

Frelon asiatique :

Christian rappelle les informations relatives au frelon asiatique, publiées dans un dossier de presse de l'Union Nationale des Apiculteurs Français (UNAF)

Type de pièges

A ce jour, aucun service officiel n'a été en mesure de proposer un piège efficace et sélectif. Les apiculteurs recommandent une solution économique simple et efficace par l'utilisation d'une bouteille d'eau minérale, coupée au tiers supérieur et renversé pour former un entonnoir. Il est nécessaire d'y ajouter une protection contre la pluie.

Plusieurs autres types de pièges sont à l'étude et 2 d'entre eux paraissent donner d'excellents résultats et vont être mis en place à l'automne 2009 pour capturer les jeunes fondatrices.

Le piège cloche, clair et d'une certaine capacité, offre une excellente facilité de pénétration qui augmente l'efficacité. Une bouteille plastique de 5 litres se montre aussi efficace.

Quel que soit le lieu où les pièges seront disposés, il est souhaitable d'en mettre plusieurs avec différents types d'appâts. Dans tous les cas, il est conseillé de placer les pièges en plein soleil à une hauteur de un ou deux mètres.

Où piéger ?

Il est préférable de placer les pièges dès la mi-février près des ruches. Mais même dans des endroits à priori peu vulnérables, on peut capturer quelques "Velutinas". Il est bon de laisser les pièges jusqu'en novembre. En été, cela permet de repérer les nids et à l'automne éventuellement des jeunes fondatrices en cours de fécondation.

Les appâts

Les meilleurs appâts sont réalisés en mélanges, à base de :

- bière brune de préférence (½ canette)
- un peu de vin blanc ou de picon
- un peu de sirop pour parfumer (framboise, cassis ...)

En utilisant la bière, il semble que le piège soit plus attractif pour le frelon et répulsif pour l'abeille. L'ajout de quelques opercules augmente l'efficacité.

Conduite des pièges et surveillance

Dans la mesure du possible, il serait bon d'assurer une surveillance journalière des pièges de manière à libérer un papillon ou une abeille, ce qui est très rare selon les endroits.

qui est très rare selon les endroits.

Lorsque l'on récupère les frelons, il est bon d'en laisser un ou deux servant à attirer leurs congénères et de ne pas jeter l'appât, simplement le compléter. Ce qui paraît particulièrement attractif est l'utilisation du liquide de fonte des cires.

Si vous souhaitez conserver ces frelons, il est indispensable de les placer rapidement après leur capture dans un flacon avec de l'alcool à 70°.

Test de nouveaux pièges pour le frelon asiatique :

Le Muséum d'histoire naturelle de Paris va tester de nouveaux pièges pour le Frelon asiatique : il s'agit surtout de tester l'efficacité d'un nouvel appât et son impact sur les insectes non cibles.

Pour cela le Muséum recherche des apiculteurs volontaires dans les départements 36 et 37. Voici ce qui est recherché :

- 2 à 3 ruchers par département
- 4 ruches (+/- 1 ou 2) par rucher

- Missions confiées à l'apiculteur :

Pose de 4 pièges selon indication du protocole du Muséum

Relevé hebdomadaire des pièges

Identification des insectes relevés (compter le nombre de *Vespa velutina*, de crabro, de guêpes, d'abeilles domestiques, de mouches, papillons et d'autres invertébrés)

Envoi ensuite des comptages et des prélèvements au Muséum

Il serait apprécié que l'apiculteur puisse communiquer par mail (échanges + rapides avec le Muséum) et dispose éventuellement d'un appareil photo numérique (pour envoi de photos d'insectes difficiles à identifier).

Les pièges seront fournis gratuitement par le muséum, par contre il n'y a pas de financement disponible pour indemniser le travail des apiculteurs.

Le Muséum insiste sur l'importance du sérieux et de l'engagement de l'apiculteur. Le muséum a déjà eu des expériences difficiles par le passé (protocole non respecté, arrêt des observations en cours d'expérimentation...). C'est donc un critère à ne pas négliger.

Gérard TOURET, président du GDSA a contacté notre président afin de proposer à un membre de notre association de procéder à ces tests. Michel Raveau, remplissant les conditions requises a ainsi été sollicité par le muséum d'histoire naturelle de Paris. Le protocole définitif lui a été transmis et a été commenté.

Les objectifs de la mise en place de ce réseau de piégeage expérimental sont :

- Décrire la dynamique de population du frelon à proximité et loin de ruches

- Estimer la période de prédation maximale sur les abeilles

- Evaluer l'impact sur des insectes non cibles

- Vérifier si ce piège pourrait être utilisé pour mettre en place un réseau de surveillance

Deux types d'appâts sont testés dans les pièges type "entonnoir" fournis par le muséum :

- Bière sucrée (22cl de bière brune de marque Pelforth, 15 ml de sirop de fraise de marque Frigolet et 15 ml de Picon)

- Jus de cirier (1.5l d'eau, 20 g de miel et liquide obtenu par la fusion d'un cadre de cire dans l'eau chaude)

Deux pièges doivent être disposés au niveau des ruches et les deux autres à une distance minimum de 70 mètres.

Les pièges doivent être relevés chaque semaine de début avril à fin décembre (36 semaines). Le relevé de chaque piège s'effectue en versant le contenu à travers un filtre à café. Les filtres doivent être humidifiés à l'alcool et placés dans un sachet de stockage au congélateur puis expédiés une fois par mois.

Cette expérimentation scientifique impose une grande rigueur afin de pouvoir disposer de résultats fiables sur l'ensemble du territoire français. A ce jour, 41 apiculteurs répartis à l'échelle nationale sont pressentis pour participer à ces tests.

Ces tests présentent des contraintes jugées trop importantes pour un apiculteur et un coût non négligeable pour la préparation des appâts.

Christian propose d'étudier plus précisément le protocole afin de proposer éventuellement sa collaboration.

Dates à retenir :

Le 30 mars 2010 : Soirée spéciale "Disparition des abeilles" à l'Eden-Palace à 20h30. L'entrée est gratuite.

Le 10 avril 2010 : Assemblée Générale du GDSA de 14h00 à 17h30 à La Châtre (Grande salle n°1 Hôtel du Chevalier d'Arns, rue d'Olmor)

Couvre cadres vitrés :

Le couvre-cadres est important car il permet d'isoler les cadres par rapport au toit. C'est aussi par celui-ci que l'on va pouvoir nourrir les abeilles. Le couvre-cadres est constitué habituellement d'une plaque de bois, avec un trou pour le nourrisseur. Ce système, facile à fabriquer et peu coûteux, présente un gros défaut : il est impossible de voir ce qui se passe à l'intérieur du corps de la ruche.

L'utilisation d'un couvre-cadres en verre permet de pouvoir observer l'intérieur de la ruche sans pour autant, devoir l'ouvrir avec tous les soucis que cela occasionne (habit, enfumoir, dérangement de la colonie etc.) et aussi surveiller en toute quiétude la progression du stockage du miel dans les hausses.

Les propriétaires de ruches vitrées constatent par ailleurs moins d'agressivité des abeilles.

Toutefois, les couvre-cadres fabriqués avec une plaque de verre collée sur un cadre en bois peuvent se casser accidentellement. En effet, le verre n'étant pas souple, il peut se briser si l'on exerce une pression trop forte sur un coin ou un côté pour le décoller. La meilleure technique pour déposer le couvre-cadres consiste à décoller les quatre angles et exercer un mouvement de rotation afin de rompre les ponts de cire et de propolis.

Afin d'éviter toute déconvenue, il est conseillé de disposer au rucher d'un couvre cadre de secours pour chaque intervention dans la ruche.

Christian propose d'utiliser un matériau plastique transparent (plexiglas) moins fragile que le verre. Il semble toutefois que le nettoyage soit

moins aisé et que la transparence soit moins nette

La démonstration de l'utilité et du confort de l'utilisation du cadre vitré n'est plus à faire et chaque adhérent a apprécié la méthode de confection, pas à pas, proposée par Christian et Joseph.

La prochaine réunion est fixée au mardi 27 avril 2010 à 18h00

27 AVRIL 2010 :

Présents : Elyette ALBY, Jacques BRISSAUD, Colette et Joseph BRISSON, Mickael CAIN, Christian CAUTY, Marie-Christine et Jacques CHAMBON, Jacques et Nicolas DELAMOTTE, Claude DESBROSSES, Claude DORMANT, Charles-Henri GUILBAUD, Michel MATHE, Annie MOREAU, Martine PEARON, Michel RAVEAU, Gillian SPRECKLEY, Yolande et Philippe YVERNAULT

Visite de printemps :

Les visites de printemps sont bien avancées.

Christian et Jacques ont profité de l'occasion pour faire partager leur expérience et leur maîtrise du sujet aux apiculteurs débutants ou souhaitant se perfectionner. Ils ont procédé entre autre à l'apport d'un cadre de couvain et de jeunes larves dans une ruche orpheline. Les abeilles devraient ainsi tenter de donner naissance à une nouvelle reine en érigeant des cellules de supersédure à même leur nouveau couvain.

De nouvelles interventions très intéressantes seront menées très prochainement

-A Nouziers pour récupérer une colonie installée entre fenêtre et volet

- Au Magny pour transférer une colonie d'une ancienne vers une nouvelle ruche par tapotement

Plusieurs adhérents manifestent le souhait de participer à ces opérations.

Point sur les ruchers :

Les ordonnances et les bandes "apivar" récupérées lors de l'assemblée Générale du GDSA sont remises aux membres présents.

Cette réunion est l'occasion de

refaire le point sur les besoins en essaims.

- Gillian SPRECKLEY	1
Tél: 02 54 30 10 77	
- Philippe YVERNAULT	1
Tél: 06 12 17 56 87	
- Joseph BRISSON	2
Tél: 02 54 25 81 09	
- Claude DORMANT	2
Tél: 06 65 24 22 70	
- Claude DESBROSSES	3
Tél: 02 54 84 16 50	
- Dominique TORREAU	1
Tél: 06 80 47 20 57	
- Jean-Pierre PETITHOMME	1
Tél: 06 98 42 57 03	
- Jacques MATHE	1
Tél: 02 54 01 10 87	
- Nicolas DELAMOTTE	3
Tél: 02 54 47 17 50	
- Michel MATHE	1
Tél: 06 80 23 69 01	
- Elyette ALBY	plusieurs
Tél: 02 32 14 00 26	
- Mickael CAIN	2
Tél: 05 55 80 83 62	
- Jacques CHAMBON	2
Tél: 02 54 24 42 64	

Déclaration des ruchers :

La déclaration annuelle des ruches redevient obligatoire en 2010

Le recensement apicole annuel, qui avait été institué en 1980 puis remplacé en 2006 par une simple déclaration en cas de modification notable des ruchers (création, augmentation ou diminution de 30 %, déplacement des ruches ou cessation d'activité), devient à nouveau obligatoire.

Art. 33 de la loi de programmation du Grenelle de l'environnement : La déclaration annuelle de ruches est rendue obligatoire dès la première ruche à compter du 1er janvier 2010.

À partir du 1er janvier 2010, les apiculteurs doivent obligatoirement faire la déclaration de leur rucher chaque année, et ce dès la 1ère ruche.

ATTENTION, en cas de vente de miel, il est obligatoire de détenir un n° de Siret, obtenu auprès du centre des formalités des entreprises de la chambre d'agriculture.

Pour les activités ne relevant pas d'un n° Siret, il est nécessaire d'obtenir un n° Numagrit, délivré par la direction départementale en charge de l'agriculture ou des services vétérinaires.

La demande d'un n° Siret ou Numagrit doit être déposée avant la première déclaration des ruchers. Sans l'un de ces numéros, la déclaration ne sera pas prise en compte.

Ces numéros permettent d'identifier les détenteurs d'animaux, d'abeilles en ce qui nous concerne

Travaux pratiques :

À la demande des nouveaux apiculteurs, Jacques et Christian font une démonstration de montage de fils sur les cadres avec passage de la roulette "Zig-zag" ainsi que la pose de cire gaufrée par passage d'un courant électrique dans le fil inox

On place les pinces du petit transformateur ou chargeur de batterie de chaque côté du fil et on laisse passer le courant qui chauffe le fil inox et permet à la cire de coller à celui-ci. Cette opération est très rapide et demande beaucoup de vigilance. La feuille de cire doit être légèrement fixée au fil sans être coupée par une surchauffe.

De même, la méthodologie de récupération d'une colonie établie, a été expliquée pas à pas et le montage de cadre avec ficelle périphérique de maintien de la cire a été montré

En effet, pour recueillir une colonie installée, il est nécessaire de récupérer la cire construite et le couvain sur ces cadres spécialement préparés à cet effet.

Stage:

Le Syndicat des Apiculteurs du Centre et du Berry organise un stage d'une demi journée le 12 juin 2010. Cette formation devrait traiter essentiellement de la récolte du pollen. De plus amples informations seront communiquées lors de la prochaine réunion.

La prochaine réunion est fixée au mardi 26 mai 2010 à 18h00.



L'Avette argentonaise n° 6

BILAN DE L'HIVERNAGE:

Nous souffrons énormément, des ruchers sont pratiquement totalement détruits, d'autres situés à quelques kilomètres ont des taux de mortalité raisonnable. L'environnement de plus en plus détérioré et pollué ne facilite pas notre beau métier. Les colonies ont beaucoup consommé en mars avec un hiver qui n'en fini pas, ce qui a entraîné un affaiblissement général par manque de nourriture. Les pertes semblent se situer dans une moyenne de 20 à 70% dans notre département. Les colonies en ce début de printemps sont faibles. Attendons la suite et espérons le beau temps.

FORMATION APICOLE : Samedi 12 juin à 14h 30 à VATAN

Cette année nous changeons radicalement d'orientation pour le sujet de notre session de formation en apiculture, nous voulons vous faire découvrir une autre partie de travail de l'apiculteur, à la portée de tous, mais souvent obscure pour le néophyte.

Le Pollen,

- Pose des trappes
- Récolte
- Séchage
- Survit de la colonie en fonction de la couleur et de la quantité récoltée
- Rôle du pollen

par Jean Claude MORIN Apiculteur professionnel à Vatan au lieu dit la Chaleresse

Jean Claude, a succédé à l'entreprise d'apiculture créée par son père Guy, ancien dévoué Président du syndicat, avec de solides connaissances d'apiculture transmises par la famille, et beaucoup de sérieux.

Cette formation se déroulera en 2 parties/

- D'abord, partie théorique, avec conférence et explications sur les méthodes utilisées
- Ensuite, partie technique, avec mise en pratique sur le terrain dans un rucher, des méthodes expliquées.

Venez donc avec cahier, stylo, appareil photo, mais aussi gants, masque, vareuse, enfin la protection complète de l'apiculteur.

Tous les apiculteurs, (quel que soit le nombre de ruches) sont invités à cette manifestation. Son coût sera de 10 euros pour les adhérents du Syndicat et de 15 euros pour les non-adhérents.

Un apéritif offert par le syndicat clôturera la journée.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2010

Comme tous les ans début mars les représentants élus du syndicat se réunissent afin de débattre de l'actualité du moment : bilan de l'hivernage, compte-rendu AG de Paris de février, etc.

Cette année nous venons de prendre une décision importante. En effet nous avons décidé de ne plus adhérer au syndicat agricole F D S E A, comme cela était de coutume depuis certainement la création de notre syndicat. Nos thèses et nos positions en faveur de l'abeille sont régulièrement bafouées, mises en cause par cette organisation qui soutient



sans réserve l'agriculture intensive et productiviste au détriment du bon sens paysan et de la nature. Nous ne sommes pas entendus ni écoutés par ce syndicat O G M, plantes transgéniques, nouveaux insecticides, les industriels de la chimie polluent l'environnement avec l'accord tacite de la F D S E A financée à 50% par l'agrochimie.

Nous nous sentons beaucoup plus proche et nous sommes soutenus par un syndicat rural, certes minoritaire dans le monde agricole, la Confédération paysanne, auquel nous avons décidé d'adhérer.